

Agence Régionale de la Biodiversité de Bourgogne-Franche-Comté

Etablissement public de coopération environnementale cofondé par le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté et l'Office Français de la Biodiversité

Conseil d'administration

Séance du 1er décembre 2020 de 9h30 à 12h00

Membres présents

Elise AEBISCHER, Jean-François BOQUET, Anne-Laure BORDERELLE, Fabienne BRAUCHLI, Marie-Françoise GARITAN, Valérie BOURGOIN, Frédérique COLAS, Marie-Pierre COLLIN-HUET, Blandine DELAPORTE, Antoine DERVAUX, Régis DESBROSSES, Bruno DORBANI, Jacqueline FERRARI, Véronique GENEVEY, François GILLET, Florence LAUBIER, Nicolas LAVANCHY, Héloïse LE MENE, Muriel LORIOD BARDI, Amélie MAGNIN-FEYSOT, Frédéric MAILLOT, Gérard MARION, Sylvain MATHIEU, Caroline MINY, Patrice NOTTEGHEM, Jean-Philippe PANIER, Hélène PELISSARD, Jean RAYMOND, Corinne TISSIER, Stéphane WOYNAROSKI.

Membres absent.e.s excusé.e.s ayant donné mandat de vote

Etienne HENRIOT.

Membres absent.e.s excusé.e.s

Gilles DEMERSSEMAN, Véronique LAVILLE.

Présent.e.s non membres

Gaëlle MESNIER, responsable administrative et financière de l'ARB BFC, Eva RONDINSON, chargée de mission Stratégie Régionale Biodiversité – Conseil régional BFC, Luc TERRAZ, directeur de l'ARB BFC (avec voix consultative), Agnès COMPAGNE, chef de service Biodiversité - Conseil régional BFC.

Quorum

Nombre de membres en exercice : 28 Nombre de membres présents : 25 Nombre de pouvoirs donnés : 1 Nombre total de votants : 26

Quorum atteint.

Ordre du jour :

1.	Vo	te - Modalités de délibération à distance du conseil d'administration	3
2.	Vo	te - Adoption du Procès-verbal du CA du 15 septembre 2020	3
3.	Inf	ormation - Présentation des représentants du personnel	3
4.	Inf	ormation - Présentation du fonctionnement de l'Agence dans le contexte pandémique	3
5.	Vo	te - Débat d'orientation budgétaire 2021	3
6.	Vo	te – Décision modificative n°3	6
7.	Vo	te - Validation du projet de site internet et l'évolution du logo de l'Agence	6
8.	Vo	te - Validation du fonctionnement et des membres du Comité d'orientation	6
9.	Vo	te - Validation de la convention type ARB/partenaire - LT	7
10	. 1	nformation - Présentation du travail de panorama régional	7
11	. \	Validation de l'organisation d'un Conseil d'administration sur une question technique	8
12	. (Calendrier 2021	8
13	. (Questions diverses	8
	13.1	Stratégie Régionale de la Biodiversité	8
	13.2	Parc national de forêts	8

Le Président rappelle que lors du Conseil d'administration du 15 septembre 2020, il avait été convenu de tenir cette réunion en visioconférence. Il remercie les nombreux participants présents. Le Président rappelle les règles de conduite des réunions dématérialisées.

Secrétaire de séance : Elise AEBISCHER.

1. Vote - Modalités de délibération à distance du conseil d'administration

Jean RAYMOND propose de supprimer la mention de l'outil de visioconférence afin de pouvoir le changer en cas de problème technique et de ramener la durée de sauvegarde de l'enregistrement à 3 ans au maximum.

Contenu de la délibération votée suite aux remarques :

- le conseil d'administration approuve l'organisation de réunions du conseil d'administration en visioconférence. Ses membres sont invités par courriel et reçoivent une convocation accompagnée du lien de connexion,
- les participants seront identifiés par appel nominatif du président,
- le président soumettra les points au vote par appel des participants à se prononcer « pour », ou « contre », ou « s'abstenir ». A la suite, le président informe les administrateurs du résultat du vote,
- les séances pourront être enregistrées, le président demandera l'accord aux administrateurs en début de séance. Si tel est le cas, les enregistrements seront archivés par l'agence pendant 3 ans au maximum. Ils seront détruits après cette échéance.

Les modalités de délibération à distance sont validées à l'unanimité suite aux remarques intégrées ci-dessus.

2. Vote - Adoption du procès-verbal du CA du 15 septembre 2020

Le président propose d'adopter le procès-verbal de la séance du 15 septembre 2020. Il demande s'il y a des amendements ou des remarques à formuler.

Anne-Laure BORDERELLE apporte des modifications concernant le point sur le LIFE artisan : toutes les régions de France métropolitaines et ultra-marines travailleront sur l'ensemble des thématiques. Il y aura une veille sur les documents en rapport avec l'agriculture en région Bourgogne-Franche-Comté, mais toutes les thématiques seront traitées.

Jean RAYMOND signale une erreur en page 4 : « c'est aussi » au lieu « s'est aussi ».

Le procès verbal est adopté à l'unanimité après l'intégration des corrections signalées ci-dessus.

3. Information - Présentation des représentants du personnel

Les représentants du personnel titulaires et suppléants élus lors du scrutin spécifique interne à l'équipe salariée de l'Agence du 9 novembre 2020 sont présents ce jour.

4. Information - Présentation du fonctionnement de l'Agence dans le contexte pandémique

Le directeur informe que la note de service n°6 sur la situation sanitaire est prolongée jusqu'au 31 décembre 2020.

5. Vote - Débat d'orientation budgétaire 2021

Le Président ouvre le débat d'orientation budgétaire 2021. Il informe que le budget primitif devra être voté dans les deux mois conformément à la réglementation. Un budget supplémentaire sera voté après la présentation du compte administratif afin d'intégrer les résultats 2020.

Il précise plusieurs points :

- le budget de l'ARB est constitué de 3 recettes provenant de la Région, de l'OFB et du Département de la Nièvre.
- le conseil d'administration de l'ARB a été installée le 8 juillet 2019 et n'a pas engagé de dépenses en 2019.
- les agents ont été recrutés au mois de juin 2020 pour une prise de poste en septembre. Par conséquent, en 2020, il y a eu à charge : 1 poste sur 11 mois, 1 poste sur 7 mois et 4 postes sur 4 mois.

Ce contexte entrainera un excédent en 2020. Ces éléments ne renvoient pas à une situation exceptionnelle lors de la création d'un établissement *ex nihilo*. Ces résultats laissent une marge de manœuvre pour pouvoir engager des actions.

Les pistes d'actions 2021 sont présentées, dans le cadre des cinq orientations de l'ARB.

Orientation 1 : Mettre en réseau les acteurs pour faciliter les synergies

Hélène PELISSARD demande des précisions sur les opérations de science participative.

Le directeur répond qu'il s'agit de mobiliser les citoyens qui font remonter des informations dans le cadre d'un dispositif d'inventaire. Ce genre d'opération prend de l'ampleur.

Sylvain MATHIEU ajoute qu'il dispose sur son smartphone de l'application Bourgogne Base Fauna et qu'il participe en tant que citoyen à ce type d'opération.

Héloïse LE MENE explique les objectifs de ces enquêtes dans le cadre de recherches spécifiques : apporter des données sur la nature et la biodiversité, faire un monitoring spatial à long terme, sensibiliser et former des acteurs et des citoyens engagés. Les acteurs travaillent souvent depuis plusieurs années sur ces sujets. Cela alimente les bases de données.

Le directeur cite, par exemple, les inventaires sur les vers luisants, la courtilière, le hérisson, les escargots des jardins. Cela permet d'approcher un public sans contact avec la biodiversité. Il ajoute que ces données se retrouveront dans le grand portail Sigogne et dans les indicateurs de ORB à l'ARB en 2022.

Jean RAYMOND demande comment les citoyens peuvent avoir accès à ces outils sachant qu'ils sont très réactifs sur les réseaux sociaux notamment le jeune public.

Le président s'interroge également sur la manière de porter à connaissance l'ORB et les données biodiversité.

Le directeur répond que cet enjeu de valoriser ce qui se fait est porté par l'ARB. L'objectif est de réunir l'ensemble des acteurs des sciences participatives afin de les coordonner et faire connaître leurs actions. Tous les acteurs font beaucoup de choses, parfois ensemble mais plus souvent séparément, l'idée est de mener des actions conjointes.

François GILLET demande s'il y aura une mise en valeur des données scientifiques, par exemple avec l'accueil de stages de master II par l'ARB.

Nicolas LAVANCHY demande d'assurer le lien avec les différents services en charge de la recherche, notamment à la Région.

Luc TERRAZ répond que l'ARB peut accueillir des stagiaires et des services civiques (après demande d'agrément) mais elle ne peut pas distribuer de subventions.

Patrice NOTTEGHEM ajoute qu'il y a un volet scientifique aux sciences participatives. Elles ont un réel intérêt scientifique en termes de veille. Il ajoute que si beaucoup de gens participent il faut une mise en synergie et une communication des résultats aux participants.

Orientation 2 : Organiser, mutualiser et valoriser les dispositifs et les outils de la connaissance

Le directeur précise qu'en 2021 il y a aura un important travail de préparation pour intégrer, en janvier 2022, les missions de l'ORB et de Sigogne au sein de l'ARB. 5 personnes sont concernées par ce transfert, le calendrier sera arrêté en juin 2021 pour leur transfert avec les conditions sereines fixées conjointement.

Le président précise que les discutions sur l'intégration de l'ORB et de Sigogne sont en cours car il ne s'agit pas que d'un simple transfert de base de données mais d'un transfert de compétences, de moyens et de salariés.

Blandine DELAPORTE est intéressée par les podcasts, webinaires car le Département de la Nièvre dispose d'un conseil de citoyens en transition et d'un portail, qui ne sont pas experts. Des actions menées avec l'ARB pourraient leur permettre de monter en compétence sur différents sujets.

Orientation 3 : Veiller à la cohérence des politiques publiques, à l'efficacité des actions et à la transversalité

Le directeur précise que cette orientation est relativement complexe. Le travail le plus tangible sera la mise en œuvre et le suivi de la SRB en lien avec le CRB. Par ailleurs des échanges sont en cours avec la Région et la DREAL pour déterminer les actions de chacun et préciser le périmètre exact pour une mise en œuvre rapide et efficace. Il ajoute que dans le cadre du programme « Engagé pour la Nature » un certain nombre d'opérateurs, comme les collectivités et entreprises sont visés.

Blandine DELAPORTE informe que dans la cadre de la stratégie biodiversité du département, l'EPCI Haut-Nivernais-Val d'Yonne travaille avec le CBN Bourgogne sur un atlas de la biodiversité.

Orientation 4 : Agir avec le monde économique pour faire de la biodiversité un enjeu de développement et de création d'emplois

Le directeur informe que les entreprises concernées sont aussi agricoles et forestières. Cela nécessite une approche spécifique car leurs réseaux fonctionnent différemment que ceux des acteurs de l'environnement. Le « Tour de France Biodiversité Entreprises » qui n'a pas pu avoir lieu en 2020 sera organisé en début d'année 2021. Il y aura une communication particulière auprès de ces acteurs économiques. Il ajoute qu'il y a un travail important à conduire avec les agriculteurs et qu'il est important d'adapter les messages à ceux qui les entendent.

Le président remercie le travail partenarial, au sein de l'ARB, avec la chambre d'agriculture et la fédération de chasse.

Antoine DERVAUX fait un point sur les rencontres avec les entreprises régionales. Il existe des pistes de travail intéressantes avec le groupe PSA car pour le moment la biodiversité se limite aux nichoirs et au fauchage tardif. Le groupe PSA prélève 1,8 millions de m³ d'eau dans l'Allan et serait prêt à travailler en faveur de zones à renaturer. Il ajoute qu'il faut réussir à faire le lien avec le monde agricole et les entreprises. Il a rencontré la Fédération de chasse du Doubs qui est proactive sur le sujet. Des actions pourraient être mise en commun sur les autres départements de la région. Il précise que l'ARB entre progressivement dans les réseaux tels que RSE, qui est récent (3 ans d'existence). La LPO y travaille déjà et porte des actions. Un travail d'articulation est nécessaire de la part de l'ARB.

Gérard MARION répond que l'ARB peut compter sur les chambres de commerce, parfois un peu démunies par rapport à leurs sujets d'accompagnements traditionnels (déchets, énergie, ...). A ce titre leurs conseillers ont besoin d'outils et de soutien pour monter en compétence et engager un travail avec les petites entreprises. L'ARB sera un partenaire.

Jean RAYMOND souligne que les enjeux sont également importants au niveau des espaces forestiers car la région BFC est la 3^{ème} région la plus boisée de France avec des espaces emblématiques. La forêt constitue aussi un important gisement d'emplois. Il ajoute qu'il faudra être vigilant sur l'adaptation des espèces au changement climatique.

Le président partage les propos et ajoute que cette thématique est au cœur du Parc national de forêts.

Blandine DELAPORTE demande si des contacts ont été pris avec les entreprises de l'économie sociale et solidaire disposant de jardins, d'autant que l'axe cadre de vie des personnes accueillis est un angle qui pourrait les intéresser.

Antoine DERVAUX répond qu'à ce jour les contacts restent à établir. Il complète les réponses sur la sylviculture en soulignant qu'il faudra être attentif aux financements de reboisement par rapport aux choix des essences.

Nicolas LAVANCHY ajoute que le Graine conduit également des expériences avec le monde des entreprises.

Patrice NOTTEGHEM mentionne que dans la Nièvre, il y a une valorisation des réseaux bocagers, au sein desquels il faut plus fortement intégrer la préservation de la biodiversité. Il ajoute que la cohérence des politiques doit s'imposer.

Orientation 5 : Entraîner l'adhésion et la participation des différents acteurs et du citoyen

Héloïse LE MENE explique que l'ARB animera le réseau régional des aires terrestres éducatives (ATE) avec l'appui de l'OFB. Cette action revêt également une vocation culturelle. A ce jour, 4 ATE sont inscrites en BFC.

Le directeur précise que le programme ATE a été signé par les ministères en charge de l'Ecologie et de l'Education nationale. Une ATE demande aux élèves d'être pro-actifs. Ainsi l'état d'esprit change par rapport à ce qui a été fait jusqu'à présent.

Le président remercie l'équipe pour sa contribution car ce débat est l'occasion de discuter des premières pistes d'actions et des orientations budgétaires pour 2021.

Blandine DELAPORTE fait remarquer qu'il faudrait avoir un coût par actions qui intègre le temps des agents.

Le président répond que cette remarque est justifiée. Il précise que les éléments de chiffrages ne sont affinés mais ils le seront pour le vote du budget primitif.

Jean RAYMOND propose de remplacer le terme « cible » par « acteurs privilégiés ».

Le président clos le débat d'orientation budgétaire 2021.

6. Vote – Décision modificative n°3

Le directeur précise que la location d'un véhicule a été envisagée. Mais après une comparaison des coûts avec un achat via l'UGAP, l'acquisition s'avère moins onéreuse. Le choix s'est porté sur un véhicule de fabrication régionale (Peugeot 308).

François GILLET demande si le véhicule est hybride.

Le directeur répond que le véhicule est à essence. A titre d'information il semble qu'il y a aussi des polémiques naissantes sur les véhicules hybrides. Il précise que, en amont, les transports en commun sont privilégiés par l'équipe pour se rendre dans les villes desservies. Le véhicule permettra de se rendre sur l'ensemble des 47000 km² du territoire régional, pas toujours desservi par des moyens de transport collectif.

Vote : La décision modificative n°3 est adoptée à la majorité (1 abstention).

7. Vote - Validation du projet de site internet et l'évolution du logo de l'Agence

Amélie MAGNIN-FEYSOT informe que le site internet sera ouvert en janvier 2021. La maquette est prête et l'équipe travaille actuellement sur le contenu des pages.

Pour le logo, le recueil des avis s'est fait par un sondage, suivi par une réunion du groupe communication émanant du conseil d'administration du 15 septembre dernier et, pour conclure, par un second sondage.

Nicolas LAVANCHY fait remarquer qu'il manque un amphibien et un reptile.

Le directeur ajoute que dans le cadre du nouveau logo, un slogan pour appuyer un certain nombre de démarches est envisagé. Deux choix sont proposés par l'équipe suite à un travail sur les valeurs de l'ARB:

- Un engagement collectif pour la biodiversité.
- Réunir, valoriser, innover pour la biodiversité.

Patrice NOTTEGHEM répond que le choix 2 renvoi bien aux statuts de l'ARB et aux ambitions. Le choix 1 lui semble plus politique et pourrait être repris par beaucoup de structures.

Nicolas LAVANCHY trouve le choix 1 plus percutant en terme de communication.

Muriel LORIOD-BARDI trouve également que le choix 1 est une formule plus politique qui renvoie à la mise en place de l'ARB. Cela répondrait à la volonté politique de porter une action forte pour faire évoluer la biodiversité. Le terme « Engagement » lui semble être une notion importante.

Corinne TISSIER ajoute que le choix 1 est évocateur pour beaucoup de personnes alors que le choix 2 est trop technique.

Le président est également favorable au choix 1.

Sylvain MATHIEU n'est pas convaincu par les deux propositions qu'il trouve un peu longues et peu percutantes. Il suggère de se donner du temps pour réfléchir.

Patrice NOTTEGHEM répond qu'il trouve le choix 1 trop politique et trop banal, déconnecté de la fonction de l'ARB.

Le président propose de relancer un sondage et de refaire un brainstorming interne pour faire d'autres propositions.

Vote : La maquette du site internet et le logo sont validés à l'unanimité.

8. Vote - Validation du fonctionnement et des membres du Comité d'orientation

Le président rappelle que lors du dernier CA, les administrateurs ont acté le principe de l'organisation du Comité d'Orientation (CO), inscrit dans les statuts, le CA restant l'instance décisionnelle. Il indique que des contacts seront pris avec des personnes susceptibles de faire partie de ce CO.

Le directeur ajoute qu'il a besoin d'une validation pour pouvoir contacter les personnes pour constituer ce CO. Il propose de valider le fonctionnement afin de demander aux personnes ciblées si elles sont intéressées pour intégrer le CO. Ensuite il formalisera une liste pour le prochain CA. Il informe que la liste a été revu avec Patrice Giraudoux. Les personnes ciblées représenteront des organismes des 2 ex-régions. Il y a une interrogation par rapport à l'association des maires de France dont la structuration est uniquement départementale et au monde économique entrepreneuriale.

Muriel LORIOD-BARDI signale qu'elle était absente pour les premières réflexions du dernier CA. Elle demande s'il y aura une place pour les citoyens au CO car l'ARB ne doit pas devenir exclusivement scientifique. Elle demande également si les membres du CO seront des personnes qui ne sont pas dans le CA.

Le président répond que les membres du CO ne siègeront pas au CA.

Vote : Le conseil d'administration à l'unanimité approuve le fonctionnement du comité d'orientation et sa constitution pour le début de l'année 2021.

9. Vote - Validation de la convention type ARB/partenaire

Le président indique qu'il est prévu statutairement que le CA approuve les termes des conventions. Il propose une convention type et lorsque qu'une convention sera signée avec un partenaire, que le CA en soit informé. Il ajoute que des conventions particulières avec Alterre, pour la partie ORB, et Sigogne seront signées afin de préparer leur intégration au sein de l'ARB. Une convention pourrait également être établie avec l'OFB pour préciser les actions portées par l'ARB.

Le directeur précise que l'objectif de cette convention type est de pouvoir fixer avec les têtes de réseau régionales les modalités de travail. Une douzaine de conventions est envisageable dans les 3 années à venir. Sur la base de cette convention, le CA rationalisera son temps de travail pour ne pas traiter les conventions une à une à chaque CA.

Nicolas LAVANCHY trouve que la convention est bienvenue notamment avec les associations afin de clarifier les termes de l'entente entre les structures. Il demande quelle place sera laissée à une forme de mise à disposition de matériels ou d'apport de compétences car l'ARB ne pouvant pas subventionner des actions, elle pourrait apporter un soutien aux acteurs sous une autre forme.

Le président répond qu'une réflexion au sein de l'ARB est en cours sur la mise à disposition de matériels mais à ce stade les projets ne sont pas assez développés pour en parler.

Patrice NOTTEGHEM indique que les missions statutaires indiquées dans la convention sont à rectifier.

Nicolas LAVANCHY ajoute qu'il faut une convention type qui pourra évoluer.

Le président répond favorablement et précise que si la convention évolue, elle repassera en CA.

Le conseil d'administration à l'unanimité valide la convention type envoyé avec la convocation.

10. Information - Présentation du travail de panorama régional

Le directeur précise que le panorama a été conçu à partir d'une base de données. Il s'agit d'un premier document de travail qui concerne la communication. L'ARB a un rôle de mise en réseau qui passe aussi par une meilleure connaissance. Il précise que la base de données, constituée de l'ensemble des structures n'est pas figée et sera abondée régulièrement.

Bruno DORBANI ajoute que le travail de constitution et d'alimentation de la base de données est en cours. Elle a pour intérêt de voir les questions auxquelles l'ARB souhaite répondre tels que les relations entre les différents acteurs. Dans la constitution de la base de données sont associé des attributs : échelle, interventions... Une extraction sous forme de relations est faite. Le recensement des données est manuel et il manque encore des renseignements (acteurs...).

Amélie MAGNIN-FEYSOT explique que l'objectif est d'identifier les ressources et outils en BFC afin de voir comment ils interagissent entre eux. Sur la base des documents remis au CA, le constat est celui d'un réseau dense d'acteurs. Ce premier livrable sur la communication sera une base de travail pour engager des collaborations et étudier la mutualisation d'outils afin de mieux les faire connaître aux autres acteurs et citoyens de la région.

Jean-Philippe PANIER informe que dans son réseau associatif halieutique, un travail est en cours pour compléter l'observatoire régional, avec l'appui de la région, par des données sur les pertes et dépressions des rivières. Il s'agit de données de terrain émanant des territoires. Il ajoute qu'il faudra un partenariat pour les faire connaître.

Nicolas LAVANCHY précise qu'une actualisation, en début d'année, sera nécessaire afin d'intégrer les nouveaux projets subventionnés, qui ont été déposés en 2020.

11. Validation de l'organisation d'un Conseil d'administration sur une question technique

Le président propose un premier sujet à aborder : le casse-cailloux. Une journée y serait consacrée, soit physique ou dématérialisée, en fonction de la situation sanitaire. Il précise qu'il s'agira d'un essai sur ce premier sujet. Il ajoute que l'ARB n'a pas à donner d'avis car le CA est un lieu d'échange.

Ce CA serait décomposé en deux temps. Le directeur précise que la matinée serait consacrée aux exposés. Les intervenants pourront être des agronomes, écologues et issus des sciences sociales pour élargir au-delà du débat local et regarder cette problématique avec un prisme plus large. Il y aurait environ 5 intervenants. Il ajoute qu'il faudra préciser les modalités par des échanges libres ou des tables-rondes. In fine, l'ARB réalisera un document d'information qui valorisera les présentations et fera ressortir les échanges. La réunion sera interne au CA, il n'y aura pas de communication externe avant et lors de la réunion.

Jean RAYMOND précise que sur ce sujet il faut des intervenants experts en biodiversité déconnectés des filières économiques.

Vote: La proposition d'organisation d'un CA technique est validée à la majorité (1 abstention).

12. Calendrier 2021

Les dates des deux prochains CA sont :

- Janvier 2021
- Avril 2021

13. Questions diverses

13.1 Stratégie Régionale de la Biodiversité	
Le président précise que suite à la validation de la SRB, vivre cette stratégie, l'ARB étant un acteur important en	le 9 octobre dernier par le Conseil régional BFC, il reste à fa la matière.
13.2 Parc national de forêts	
Le président informe qu'il a été élu 2ème vice-président	du Parc national de forêts.
Les participants n'ayant pas d'autres questions, la s	éance est levée à 12h06.
PV adopté le 26/01/2021,	
La secrétaire de séance,	Le Président de l'ARB BFC,
Elias AEDICCHED	Ct for house MOVALA BOCK!